

ses vues concernant la situation de l'économie et celle du gouvernement. Il a fait allusion entre autres, à l'effort considérable du gouvernement pour restreindre les dépenses telles qu'elles apparaissent dans les prévisions budgétaires pour l'année prochaine. Mon excellent et docte ami, le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) a déjà traité ce sujet. Je veux pourtant en reparler parce que je crois qu'il s'agit d'une question très importante. Je suis tout à fait d'accord avec ce qu'a dit le député d'Edmonton-Ouest, mais je crois que les choses ne sont pas aussi simples. Le ministre des Finances voudrait nous faire croire qu'il se joue un grand mélodrame aux réunions du Conseil du Trésor et que, tel Horatius Cocles sur le pont, le ministre, à grands coups de crayon rouge, de temps à autre mutile et détruit des crédits, et que la salle du Conseil est jonchée de ces cadavres. Je me demande si c'est bien le cas. Ce qui se passe est sans doute tout à fait différent et je pourrais donner très brièvement mon opinion à ce sujet.

Supposons que le secrétaire d'État (M^{lle} La Marsh) discute son budget et que le ministre des Finances lui dise: «Judith, je vois \$1 milliard pour le nouveau plan quinquennal de Radio-Canada et le programme quinquennal envisagé. Vous connaissez nos nouvelles règles quant aux économies. Il nous faudra rogner un peu vos projets. Dans vos prévisions de 1 milliard je vois un crédit de \$25.67 pour l'achat de brosses à vêtements pour épousseter les vêtements de nos dignes commentateurs et de leurs invités au spectacle *Twenty Million Questions*. Biffons ce crédit de \$25.67; ainsi vous aurez obéi aux nouvelles directives».

Ce pourrait être la même chose quant au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. MacEachen) qui demande \$900 millions, y compris l'assurance frais médicaux et les autres programmes de bien-être de l'an prochain. Dans ses prévisions il pourrait y avoir un article qui ferait dire au ministre des Finances: «Allan, je vois un crédit de \$5,400 pour le traitement d'un commis chargé de classer les coupures de journaux reproduisant les discours de votre compatriote néo-Écossais fraîchement débarqué à Ottawa. Vu que nous n'aurons sans doute pas besoin de ce commis en permanence, nous pourrions sans doute biffer ce crédit de \$5,400.»

Je crois que c'est le genre de discussions qui ont lieu lors des réunions du Conseil du Trésor, mais nous consentons à voir venir les choses. Il me semble que le ministre et le gouvernement devraient s'efforcer sincère-

[M. Baldwin.]

ment de présenter les prévisions budgétaires le plus tôt possible, afin que les comités permanents puissent les étudier et les comparer avec celles des années antérieures, pour voir s'il y a vraiment eu réduction raisonnable des dépenses.

Je dois dire que le ministre des Finances m'a un peu inquiété hier en disant qu'on tenterait uniquement de freiner l'accélération des dépenses. J'ai pris le temps d'examiner les prévisions budgétaires de plusieurs ministères. Trois des ministères dont le budget a été modifié: Travail, Main-d'œuvre et Immigration, et Secrétariat d'État, se sont occupés de tâches analogues. Selon mes calculs, de l'exercice financier de 1962-1963 à celui de 1966-1967, l'augmentation des dépenses atteint plus de 400 millions de dollars.

L'hon. M. Sharp: A combien se chiffret-elle de 1958 à 1962?

• (4.40 p.m.)

M. Baldwin: A ce stade, je veux seulement traiter des efforts du gouvernement et des propositions budgétaires du ministre des Finances pour voir si, oui ou non, le gouvernement a mérité la confiance que la population du Canada lui a accordée. Il me semble que non. En fait il y a eu une augmentation de 400 millions de dollars au cours de ces années. Je crois que ce sont là les programmes que les comités permanents de la Chambre, en remplissant leurs fonctions intelligemment et avec le sens de la responsabilité, devraient examiner pour voir jusqu'à quel point le gouvernement s'est efforcé de diminuer ces programmes, comme l'a proposé le ministre des Finances.

En outre, monsieur l'Orateur, pour en arriver au cœur du problème, le gouvernement actuel est accusé d'avoir mal administré à la fois ses affaires et celles du pays, particulièrement dans le domaine économique. Non seulement il n'a pas accompli ce qu'il fallait accomplir, mais il a fait des choses qu'il n'aurait pas dû faire. Si je le pouvais, monsieur l'Orateur, je convoquerais comme témoins à l'appui de mes avances tous les Canadiens qui depuis un an ou un an et demi se sont assidûment efforcés d'obtenir des logements convenables. Je n'approfondirai pas la question; elle a suscité des débats intéressants, de même qu'une proposition ou deux et certaines questions. Je crois que ces gens, cette longue